

*Je choisis...*



**PRODUCTION HORTICOLE**

5348 ■ 1 200 heures ■ Environ 10 mois

**Principales tâches**

- Conduire des tracteurs et machineries pour préparer et cultiver le sol.
- Effectuer le suivi des cultures : fertilisation, dépestage, sarclage, taille, etc.
- Semer, bouturer et transplanter des plantes en serre.
- Tenter de trouver des solutions aux problèmes affectant les cultures.
- Installer des systèmes d'irrigation.
- Récolter des légumes, des fruits et d'autres produits horticoles.

**Intérêts et aptitudes**

- «Amour» de la terre et des plantes
- Souci de l'environnement
- Sens de l'organisation et de l'observation
- Dynamisme
- Endurance physique

**Professions visées**

- Ouvrier, ouvrière agricole en production maraîchère
- Ouvrier, ouvrière de pépinières et de serres

**Milieus de travail**

- Entreprises agricoles spécialisées dans la culture biologique ou conventionnelle de légumes
- Serres de production biologique ou conventionnelle de légumes
- Serres de production de plantes ornementales (plantes vertes, plantes fleuries, vivaces, annuelles)
- Entreprises agricoles spécialisées dans la production de petits fruits
- Vergers, vignobles et pépinières



➔ *Deviens élève d'un jour!*

➔ *Aide financière aux études*



**PRODUCTION HORTICOLE**

**Compétences du programme**

**Heures**

01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	30
02. Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en production horticole	30
03. Conduire un tracteur et un chariot élévateur	60
04. Récolter des produits horticoles	90
05. Effectuer la préparation primaire du sol	75
06. Superviser une équipe de travail en production horticole	45
07. Propager des végétaux	120
08. Implanter une culture en serre	60
09. Entretenir une culture en serre	120
10. Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage de production horticole	120
11. Entretenir des infrastructures liées à la production horticole	75
12. Effectuer des travaux de fin de production à l'extérieur	45
13. Implanter une culture à l'extérieur	120
14. Entretenir une culture à l'extérieur	150
15. Planifier son cheminement professionnel en production horticole	15
16. S'intégrer au milieu de travail	45
<b>Total</b>	<b>1 200</b>



**Conditions d'admission**

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **4<sup>e</sup> secondaire** en français, anglais et mathématiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.

**Particularités**

- L'élève doit détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou 8 sans restrictions.
- Ce programme permet l'admissibilité à la subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.